

06 juil 2018 -16:20

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juillet 2018](#)

Intervention de Finexpo dans trois demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé trois demandes de crédit à l'exportation.

Il s'agit de :

- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison et l'installation de cinq éoliennes pour la troisième phase du projet Ngong Hills au Kenya
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison de véhicules spéciaux et d'équipements personnels pour la gendarmerie, la police et les pompiers au Bénin
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la construction du barrage de Kamumu au Kenya

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique